



Fédération **des femmes** du Québec

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ AUX AUDIENCES POPULAIRES
POUR LE RETRAIT DES TROUPES CANADIENNES DE L'AFGHANISTAN**

*par
la Fédération des femmes du Québec*

Le 9 février 2008

*Fédération des femmes du Québec
110, rue Ste-Thérèse, Bureau 309
Montréal, Québec.
H2Y 1E6
Courriel : info@ffq.qc.ca
Site Web : www.ffq.qc.ca*

LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC

La Fédération des femmes du Québec est une organisation féministe autonome qui travaille, solidairement et en alliance avec d'autres groupes, à la transformation des rapports sociaux de sexe dans toutes les activités humaines, en vue de favoriser le développement de la pleine autonomie des femmes et la reconnaissance véritable de l'ensemble de leurs contributions à la société.

Ainsi, ses principaux objectifs sont de promouvoir et de défendre les intérêts et droits des femmes et de lutter contre toutes les formes de violence, de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion à l'égard des femmes. Elle vise l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les secteurs de la société et travaille à la mise en œuvre des conditions qui facilitent l'atteinte de cet objectif dans une perspective plurielle, c'est-à-dire, permettant d'intégrer les femmes dans toute leur diversité d'expériences, d'appartenances ou de provenances.

La FFQ est un carrefour qui se veut représentatif du pluralisme de la société québécoise et de la diversité du mouvement des femmes, particulièrement, des femmes en situation de pauvreté ou qui sont exposées à vivre des discriminations en fonction, notamment, de leur couleur, de leur origine ethnique, de leur orientation sexuelle, de leur handicap, de leur âge, de leur religion ou de leur mode de vie. Au sein du mouvement des femmes, elle assume un leadership collectif en vue de réagir aux enjeux de société auxquels les femmes sont confrontées.

MISE EN CONTEXTE

Le Canada est en guerre en Afghanistan. Les soldats canadiens tuent et sont tués pour apporter soi-disant la paix, la démocratie et la civilisation au peuple afghan. Le premier ministre Harper prétend, avec ses alliés de l'OTAN (le club de défense des puissances occidentales), qu'il fait la guerre pour reconstruire le pays... Le gouvernement canadien actuel est engagé dans une vaste opération de justification de l'engagement militaire du Canada en Afghanistan, engagement qu'est venu cautionner le rapport Manley et auquel les médias font largement écho en évacuant tout sens critique. La poursuite « indéfinie » de cet engagement militaire nécessite de façon impérieuse le recrutement des jeunes – femmes et hommes – dans les forces armées canadiennes : on ratisse les institutions d'enseignement, les attractions sportives, les événements de toutes sortes, le métro, etc. Les budgets militaires ont augmenté de façon considérable¹ depuis l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement, dont l'un des objectifs était de se rapprocher des États-Unis de GW Bush.

Des femmes sont impliquées dans cette guerre. Côté afghan, elles sont d'abord les victimes des frappes aériennes indiscriminées et des interventions militaires des forces étrangères.² Comme mères, comme filles et comme épouses, elles perdent quotidiennement enfants, pères, maris et fils : certains, des civils innocents, d'autres des combattants talibans ou des membres de l'armée afghane. Des femmes afghanes appuient les talibans contre les forces d'occupation

¹ En 2005 le gouvernement canadien s'est engagé dans la plus importante augmentation du budget militaire depuis la Deuxième Guerre mondiale : 12,8 milliards \$ sur cinq ans, auxquels se sont ajoutés 5,3 milliards \$.

² Source: Robert Fisk (2005) *La grande guerre pour la civilisation. L'Occident à la conquête du Moyen-Orient (1979-2005)* «Selon le professeur Marc Herold, de l'Université du New Hampshire, de 3000 à 3400 civils ont été tués en Afghanistan entre le 7 octobre et le 7 décembre 2001, total supérieur à celui des victimes du 11 septembre 2001» p. 828. Source : Agence France-Presse 6 août 2007. «Depuis le début de l'année, plus de 600 civils ont été tués dans des violences, dont environ la moitié ont été victimes de «dommages collatéraux» des forces internationales, des drames qui rendent les forces occidentales de plus en plus impopulaires et érodent la crédibilité de M. Karzaï. » Le Devoir, 6 août 2007.

(même si cette position peut paraître paradoxale);³ d'autres appuient le gouvernement en place et souhaitent la présence de l'OTAN sur leur territoire. Côté canadien, nous sommes les citoyennes d'un pays en guerre contre une partie de la population d'un autre pays. Des femmes canadiennes et québécoises sont combattantes dans l'armée; d'autres sont épouses ou mères de soldats; d'autres appuient le gouvernement et les troupes; plusieurs enfin sont opposées à cette guerre et militent activement pour le retrait des troupes canadiennes d'Afghanistan.

LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC EST EN FAVEUR DU RETRAIT DES TROUPES CANADIENNES D'AFGHANISTAN

... PARCE QUE LA GUERRE EN AFGHANISTAN NE PEUT D'AUCUNE FAÇON ÊTRE JUSTIFIÉE POUR « RÉTABLIR LES DROITS DES FEMMES »

« *Le drapeau américain flotte au-dessus de notre ambassade à Kaboul (...) Et aujourd'hui, les femmes de l'Afghanistan sont libres* » déclarait Georges W. Bush en janvier 2002. Cet argument est aussi fréquemment utilisé ici pour justifier la mission militaire canadienne en Afghanistan. Qu'en est-il exactement ? « *De 1996 à septembre 2001, sous les Talibans, les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN n'ont rien fait pour protéger les femmes afghanes : ce combat a été laissé aux femmes afghanes elles-mêmes, aux ONG et aux féministes du monde entier qui n'ont cessé de protester, d'en appeler à la communauté internationale et de développer des moyens, y compris clandestins, pour appuyer les femmes afghanes.*»⁴ Les yeux et les oreilles des dirigeants de la coalition contre le terrorisme se seraient donc soudainement ouverts après le 11 septembre 2001 ? Et que dire du refus obstiné des Talibans de livrer, aux intérêts des États-Unis, le pipeline transafghan ? Ne serait-ce pas là une des raisons fondamentales, sinon la seule, de l'intervention états-unienne ? « *Les États-Unis n'ont que faire des droits des femmes, pas plus en Afghanistan, qu'au Koweït, en Arabie saoudite ou ailleurs. Au contraire, ils ont sciemment et volontairement sacrifié les Afghanes à leurs intérêts.* »⁵ Est-il encore nécessaire de rappeler que les États-Unis ont appuyé financièrement les *moudjahidins* (chefs de tribus qui s'opposaient aux communistes locaux et soviétiques), puis ensuite des Talibans.

Les quelques avancées « réalisées » par les femmes, particulièrement à Kaboul, après la chute des Talibans au début de 2002, restent pour la plupart sur papier et sont, en plus, ciblées par les Talibans et autres forces afghanes qui s'opposent à l'intervention étrangère. Les rapports de *WOMANKIND Worldwide* (octobre 2006) et d'*Amnistie internationale* (mai 2005) font état des diverses formes de violences contre les femmes qui continuent de sévir et demeurent impunies. *En effet, depuis le début de la guerre, la violence envers les femmes afghanes a augmenté de façon importante (crimes d'honneur, assassinats de travailleuses humanitaires, enlèvements de jeunes femmes, mariages précoces, trafic des femmes, etc.). L'intérêt proclamé par la communauté internationale pour défendre les droits des femmes afghanes n'a pas été traduit sur le terrain... Les programmes développés sont inappropriés dans le contexte afghan et la majorité des besoins essentiels pour les femmes et les filles (accès à l'eau potable, à l'éducation, aux soins de santé, aux opportunités d'emploi, etc.) demeurent non comblés.*⁶ Ajoutons aussi le témoignage, datant de septembre 2006, de Malalai Joya, députée au parlement afghan : « *Il faut*

³ PAZIRA, Nelofer (2005) a *BED OF Red Flowers. In Search of my Afghanistan*, Vintage Canada. Ce livre a inspiré le film Kandahar. L'auteure relate la vie de sa famille sous l'occupation soviétique et démontre comment l'immense majorité de la population, y compris les femmes, appuyait les mujahidins contre les forces d'occupation soviétique.

⁴ Collectif Échec à la guerre, *Le Canada dans la guerre d'occupation en Afghanistan*, 2006, p.14.

⁵ Christine Delphy, cité par Échec à la guerre, p.13.

⁶ *WOMANKIND Worldwide, Taking Stock Update, Afghan Women and Girls Five Years On*, Octobre 2006, p..7. (Traduction libre)

que je vous dise que malheureusement, la situation désespérée du peuple afghan n'a pas changé. Lorsque le pays tout entier vit à l'ombre de l'arme à feu et des seigneurs de guerre, comment ses femmes peuvent-elles jouir des libertés les plus fondamentales ? » (Échec à la guerre, p.16)

Le Devoir du lundi 9 juillet 2007 rapporte que « *De plus en plus d'Afghanes en détresse s'immolent par le feu* » (p. A3). En 2006, à Kandahar, 77 cas de suicides de ce genre ont été rapportés au cours des six premiers mois de l'année (comparativement à 74 pour toute l'année 2005). Cette étude a été réalisée par l'organisme allemand de défense des droits des femmes Medica mondiale. Et l'article mentionne que Ruma Tareen, directrice des affaires des femmes dans la province de Kandahar, a approché l'Équipe provinciale de reconstruction (EPR) du Canada afin d'obtenir des fonds pour construire un refuge pour ces femmes. « *L'EPR hésitait cependant à subventionner un refuge sans savoir de quelle façon il serait administré.* » Le Canada, dites-vous, serait là pour défendre les droits des femmes afghanes!!

Et que dire de l'affrontement actuel entre, soi-disant, le bien et le mal, la croisade ou le djihad prenant finalement comme cibles les femmes ? « *Le 11 septembre n'a pas révélé un « choc des civilisations » entre Islam et Occident, entre archaïsme et modernité, mais un choc entre extrémistes et modérés de toutes obédiences et de tous pays [...].* »⁷ *Le sexisme et le racisme du néo-capitalisme et de différents fondamentalismes*⁸ « *paradent maintenant sur la scène du monde dans leurs formes les plus extrêmes et les plus violentes. [...] Comme deux tours fantômes qui s'affrontent pour la richesse, l'hégémonie du pouvoir, le sens de la masculinité, et invoquent faussement la religion pour imposer leur militarisme et leur racisme.* »⁹

... PARCE QUE LA GUERRE EST UN OUTIL PAR EXCELLENCE DU PATRIARCAT

La guerre se situe au sein d'un système social de domination et d'exclusion à l'endroit des femmes – le système patriarcal. Il faut bien noter, en effet, que les femmes comme groupe social n'ont pas défini, organisé, fomenté et conduit les guerres. Aussi loin que l'on puisse remonter dans la civilisation occidentale, les femmes ont été écartées du pouvoir militaire, comme elles l'ont été des pouvoirs religieux et politique (ce n'est qu'assez récemment qu'elles ont commencé à investir ce dernier avec un succès encore somme toute assez mitigé).

L'institution militaire contribue, de différentes façons, à former de jeunes hommes afin qu'ils occupent leur place de dominants dans les rapports sociaux de sexe.¹⁰ L'armée peut être considérée comme l'une des organisations patriarcales les plus importantes dans toutes les sociétés et l'une des plus révélatrices des rapports sociaux inégaux qui caractérisent les rapports hommes-femmes : hiérarchisation du pouvoir, culte et domination du «chef», obéissance, violence physique, absence d'esprit critique, cercle fermé des «boys», etc.

⁷ Catherine David (2002) *La Gazette des femmes*, mai-juin 2002, p.11.

⁸ Voir Fourest, Caroline et Venner, Fiammentta (2003) *Tirs croisés : la laïcité à l'épreuve des intégrismes juif, chrétien et musulman*. Paris, Calman-Lévy.

⁹ Petchesky, Rosalind (2002) *La Gazette des femmes*, p.11.

¹⁰ Anne-Marie Devreux, « Des appelés des armes et des femmes : l'apprentissage de la violence masculine à l'armée », *Nouvelles questions féministes*, vol. 18, nos 3-4,1997, p.49-79. (Il s'agit des résultats d'une enquête effectuée en 1990 dans cinq régiments de l'Armée de terre française.)

... PARCE QUE NOUS EN AVONS ASSEZ QUE LE CORPS DES FEMMES SOIT UN CHAMP DE BATAILLE POUR LES SOLDATS

Nous ne pouvons ignorer ce fait horrible relié à toutes les guerres : l'utilisation du corps des femmes comme champ de bataille ou comme territoire à prendre.

Il faut reconnaître, d'entrée de jeu, que les femmes ont toujours subi les affres de la guerre, aussi bien dans leur corps que dans leurs conditions de vie. Ainsi, depuis l'Antiquité grecque et romaine, le viol des femmes fait partie intégrante de la guerre.¹¹ Les femmes ont été tour à tour considérées comme « butin de guerre », « monnaie d'échange », « repos du guerrier », « champ de bataille » (leur corps étant identifié au sol ennemi), etc. Elles sont, dans tous les cas, ravalées au rang d'objet et perçues comme étant la propriété des hommes. Le viol est utilisé soit pour humilier, déshonorer ou démoraliser l'ennemi, soit comme moyen de propagande militaire ou soit, plus récemment, comme politique délibérée de purification ou de nettoyage ethnique en Bosnie-Herzégovine (au cours de la guerre en ex-Yougoslavie)¹², comme acte de génocide au Rwanda, comme terreur politique en Haïti, ou enfin, comme symbole de victoire.¹³ Le viol systématique et massif des femmes durant les conflits armés permettrait également « *de les préparer à d'autres mauvais traitements, mais surtout à les isoler et à les marginaliser socialement, car dans de nombreux pays, elles seront rejetées par leurs proches et bannies.* »¹⁴

Ce n'est qu'en 1993 et 1994, dans les statuts des deux tribunaux pénaux internationaux créés pour juger les crimes commis en ex-Yougoslavie et au Rwanda, que le viol de guerre est explicitement mentionné dans la définition des crimes contre l'humanité. Et cela, grâce aux requêtes présentées et aux mobilisations organisées par des organisations de femmes.¹⁵

Toutes les formes de violences sexuelles que les femmes subissent en période de conflits armés ne sont pas isolables de celles qui leur sont infligées dans toutes les sociétés, tant dans la sphère privée que publique, violences qui continuent d'être banalisées, tolérées et qui, trop souvent, restent impunies. Comme l'expriment plusieurs femmes qui ont vécu dans des situations de conflits armés, la guerre prolonge ou multiplie les violences qui étaient déjà là avant et peut même accroître les violences conjugales et familiales.

¹¹ Dans son magistral ouvrage sur le viol, Susan Brownmiller (1976) a consacré un long chapitre au viol en temps de guerre.

¹² En Bosnie-Herzégovine au début des années 1990, 20,000 femmes et jeunes filles ont été violées par des soldats serbes dans le but de terroriser la population et d'éliminer la population musulmane en forçant les femmes à accoucher d'enfants serbes. Source : N. Burrows voir note 16. Ajoutons aussi qu'entre 1932 et la fin de la Seconde Guerre mondiale, quelque 200 000 femmes ont été contraintes à l'esclavage sexuel, dans des centres de viol à travers toute l'Asie, par l'Armée impériale japonaise et le Gouvernement japonais. (Cf. Gay J. McDougall, Rapporteuse spéciale de l'ONU, *Rapport final sur le viol systématique, l'esclavage sexuel et les pratiques analogues à l'esclavage en période de conflit armé*, mai 1998, cité dans le texte de G. Bourret, voir note 15). Un *Tribunal international des femmes pour la répression des crimes de guerre* a, en décembre 2000, reconnu l'État japonais coupable de ces viols et d'esclavage et déclaré l'empereur Hirohito criminellement responsable de ces pratiques faisant intégralement partie des opérations militaires japonaises.

¹³ Dans la déroute des forces irakiennes lors de la « libération » du Koweït en 1991 par les États-Unis, Robert Fisk rapporte que les vainqueurs occidentaux avaient recouvert de graffitis les carcasses des blindés irakiens « *d'obscénités adressées non pas tant à l'Irak et à Saddam qu'à la population féminine irakienne, témoignage d'une malsaine volonté d'humiliation, comme si les conquérants éprouvaient le besoin d'associer le sexe et la mort violente.* » Robert Fisk (2005) *La grande guerre pour la civilisation. L'Occident à la conquête du Moyen-Orient (1979-2005)* p. 665.

¹⁴ Jules Falquet (2006) « Hommes en armes et femmes « de service » : tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle et internationale du travail » *Cahiers du Genre*, no 40/2006, p. 28.

¹⁵ G. Bourret, « *La reconnaissance du viol comme crime contre l'humanité : nouvelle dimension des droits humains* » 1999, Intervention faite au Congrès de l'Entraide missionnaire, Montréal.

... PARCE QUE LES CONFLITS ARMÉS ONT DES EFFETS DÉVASTATEURS SUR LES FEMMES¹⁶

Reconnaissons le fait que les conséquences d'un conflit armé ne sont pas les mêmes pour les femmes que pour les hommes.

- Dans les guerres dites «modernes», le nombre de victimes civiles est beaucoup plus important que celui des victimes militaires et ce sont majoritairement des femmes et des enfants. Selon un rapport d'Amnistie internationale, *le nombre de femmes victimes de conflits armés est passé de 5% durant la Première Guerre mondiale à 50% durant la Seconde Guerre mondiale et à près de 80% dans les guerres des années 1990.*¹⁷
- Les femmes, nous l'avons dit, sont systématiquement victimes de violences sexuelles et de viols, moyens utilisés comme arme de guerre par les soldats.
- Augmentation de la traite à des fins sexuelles accompagnée de la propagation du SIDA et de diverses maladies associées à la prostitution.
- Augmentation systématique de la prostitution dans l'entourage de bases militaires ou de campements militaires lors des conflits armés. On assiste à une régulation de maisons de prostitution «officielles» servant ...au repos des guerriers ...«*L'existence même des hommes en armes crée une demande de travail dans le domaine du sexe, pour laquelle il est très majoritairement fait appel à des femmes.*»¹⁸
- Les femmes doivent s'occuper de la vie quotidienne, des enfants, de la nourriture, etc.; en temps de guerre, ces tâches deviennent très difficiles et souvent risquées (destruction de leur maison, arrêt des approvisionnements en nourriture, dépendance envers les ONG, etc.).
- Les femmes deviennent réfugiées en très grand nombre (déplacements massifs dans des conditions difficiles, vie dans des camps, etc.).
- Les femmes se retrouvent monoparentales après les guerres et avec des familles réduites (perte du mari, du fils, de membres de la famille, etc.).
- La violence domestique augmenterait lors de conflits armés.
- Les intégrismes (de toutes sortes) augmentent avec les guerres provoquant une fragilisation de la situation des femmes (négation de droits humains fondamentaux, etc.).

¹⁶ Plusieurs éléments de cette partie du texte sont tirés d'une présentation sur les femmes et la militarisation faite par Nancy Burrows à Rio de Janeiro (Brésil) dans le cadre du séminaire sur *Femmes, agriculture et alternatives économiques* le 26 juillet 2005. Sources utilisées : (1) Joi Barrios, *Ser uma Mulher é Viver em Tempo de Guerra* (de l'article de Neferti Tadiar "A guerra para tornar-se humano/Tornar-se humano em tempo de guerra", *Estudos Feministas*, Vol. 9, no 2/2001, CFH/CCE/UFSC) (2) Gisèle Bourret, *Le viol et autres violences sexuelles en temps de guerre comme violations des droits fondamentaux des femmes* (3) Joseph Gerson, *U.S. Foreign Military Bases and Military Colonialism : Personal and Analytical Perspectives* (05-12-2003). (4) Betsy Hartmann, *Militarism and Reproductive Freedom* (Women's Global Network for Reproductive Rights, Newsletter 78). (5) Marche mondiale des femmes, *La violence envers les femmes : là où l'autre monde doit agir* (2002). (6) Lucinda Marshall, *The Connection Between Militarism and Violence Against Women*, 21 février, 2004 (Znet) (7) Maria Luisa Mendonça, *A Ofensiva Militar dos Estados Unidos na América Latina* (8) Isabelle Talleyrand, *Military Prostitution : How the Authorities Worldwide Aid and Abet International Trafficking in Women*, *Syracuse Journal of International Law and Commerce*, Vol. 27, 151 (2000).

¹⁷ Marche mondiale des femmes, *La violence envers les femmes : là où l'autre monde doit agir* (2002).

¹⁸ «*Historiquement, c'est à partir de la Seconde Guerre mondiale que les états-majors des armées commencent à organiser eux-mêmes les choses «en grand» (Enloe 1989); les armées allemandes et japonaises enferment entre 100,000 et 200,000 Coréennes dans des «bordels de réconfort», tandis que l'armée nord-américaine mobilise environ 70,000 prostituées japonaises, britanniques et soviétiques principalement (Rhodine 2003). (...) Près de 18,000 prostituées coréennes seraient aujourd'hui au service des 43,000 militaires américains stationnés en Corée du Sud. De nombreuses armées incluent officiellement un poste correspondant dans leur budget (...) avec lequel est financé le réseau international de prostitution qui sert à satisfaire les «nécessités» sexuelles des soldats (Olivera 2005). Jules Falquet (2006), cité plus haut, p. 27.*

- Les libertés fondamentales sont remises en question ou suspendues au nom de la sécurité nationale.
- L'accès à l'immigration est réduit (entraînant des conséquences par exemple pour les femmes victimes de violence conjugale dans leur pays).
- Les budgets militaires grèvent les finances publiques entraînant une diminution des investissements dans les services publics (santé, éducation, sécurité du revenu, logements sociaux, protection de l'environnement), ce qui pénalise particulièrement les femmes à la fois comme utilisatrices de ces services pour elles et leur famille, comme personnes devant prendre le relais de ces services dans la sphère privée – pensons aux aidantes « naturelles » – et comme travailleuses œuvrant dans ces services.

LES FEMMES ET LES ALTERNATIVES À LA GUERRE

Notre perspective féministe sur la guerre prend nettement le parti des solutions alternatives, politiques, négociées et pacifiques. Il y aura toujours des conflits entre individus, peuples, nations. Aussi, faut-il trouver d'autres moyens de les régler que celui du recours aux armes.

Concernant la situation actuelle en Afghanistan, la FFQ est d'accord avec les positions du Collectif Échec à la guerre. *« Nous appelons au retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan. Ce retrait n'équivaut surtout pas à laisser tomber le peuple afghan, puisque, pour nous, il s'agit de retirer une partie d'une armée étrangère d'occupation. C'est notre première responsabilité envers le peuple afghan dans sa longue et difficile lutte pour l'autodétermination. La présence des troupes canadiennes en Afghanistan s'inscrit dans l'orientation de plus en plus militariste de la politique étrangère du Canada et, à ce titre, nous la rejetons.*

Aussi longtemps que durera l'intervention militaire canadienne en Afghanistan, nous devons :

- *déconstruire le discours trompeur du Gouvernement du Canada concernant les progrès réalisés en Afghanistan en matière de « bonne gouvernance », de droits de la personne, de droits des femmes, etc.;*
- *demander des comptes et exiger la vérité concernant l'intervention militaire canadienne : nombre de victimes afghanes causées par notre intervention, usage de munitions prohibées, nombre de prisonniers transférés et selon quelles ententes, coûts de l'intervention, etc.;*
- *développer des liens directs, entre sociétés civiles, avec des individus et des organismes afghans qui n'acceptent ni la logique d'un fondamentalisme répressif ni celle des armées étrangères;*
- *identifier et dénoncer, au sein de la société québécoise et canadienne, les promoteurs de la guerre en Afghanistan et leurs intérêts. »¹⁹*

De plus, de façon générale, concernant les femmes et les conflits armés nous préconisons :

- le respect du droit international, des conventions de Genève et des résolutions de l'ONU lors de tout conflit armé ainsi que l'amélioration progressive de ce droit international,
- le recours aux instruments judiciaires, tels la Cour pénale internationale,
- l'application des conventions internationales spécifiques aux femmes,
- l'application de la résolution 1325 de l'ONU sur la participation des femmes aux processus négociés de résolution des conflits,

¹⁹ Collectif Échec à la guerre (dont est membre la FFQ) <http://www.aqoci.qc.ca/ceg>

- la priorité accordée à la prévention des guerres, à leur contrôle et à la recherche de solutions politiques, pacifiques et négociées aux conflits armés,²⁰ mentionnons à titre d'exemples non exhaustifs :
 - le travail en profondeur et à long terme sur les causes des guerres (inégalités socio-économiques, fondamentalismes, inégalités entre les femmes et les hommes, etc.),
 - l'utilisation d'indicateurs de pays et régions à risque de conflits, développés par des ONG telles Amnistie internationale, Human Rights Watch, etc.,
 - la promotion des mécanismes démocratiques,
 - la mise en place de mécanismes de justice réparatrice (refus de l'impunité),
 - la formation aux principes et à la méthodologie de la non-violence,
 - la présence de représentantes et représentants de la communauté internationale,
 - l'utilisation de sanctions non violentes,
 - des mécanismes de surveillance des cessez-le-feu,
 - la mise en place de tribunaux internationaux d'enquête,
 - la mise en place de processus de négociation,
 - etc.
- la reconnaissance véritable des droits des victimes à la justice et à la réparation dont la *Déclaration de Nairobi sur le droit des femmes et des filles à un recours et à réparation* (mars 2007)²¹ constitue un exemple,
- le droit pour tous les êtres humains de vivre dans un monde sans armée et où les États transforment de façon progressive l'industrie d'armements en industrie de paix,²² en accord avec *la Charte mondiale des femmes pour l'humanité*²³

C'EST PARCE QU'ELLES ASPIRENT À LA JUSTICE À LA PAIX ET À L'ÉGALITÉ QUE LES FÉMINISTES DOIVENT LUTTER CONTRE LA GUERRE ET LA MILITARISATION DU MONDE ! Pour ce faire, la FFQ

s'appuie sur l'héritage historique des réflexions et des actions des féministes d'ici et d'ailleurs. Les orientations générales qu'elle s'applique à promouvoir sont, entre autres :

- la prise en compte d'une analyse féministe de tout conflit,
- le renforcement du rôle de la société civile et plus spécifiquement des groupes de femmes face aux conflits en cours,
- la mobilisation en vue d'obtenir des changements d'orientation de la politique étrangère canadienne dans des conflits spécifiques (Afghanistan, Irak, Palestine, Soudan, région des Grands Lacs, etc.),
- le travail en concertation avec d'autres ONG au niveau international pour que l'ONU joue un rôle plus démocratique et proactif face aux conflits armés.

Nous nous inspirons des actions pour la paix menées par les femmes dans plusieurs pays du monde. La FFQ compte également sur les travaux de la Marche mondiale des femmes qui s'est prononcée à de multiples reprises sur des conflits récents et qui a porté les revendications des femmes du monde jusqu'à l'ONU en octobre 2000. Elle s'appuie sur les principes et valeurs de la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* : l'égalité, la liberté, la justice, la solidarité et la paix.

²⁰ Beaudet, Normand (2005) *Les guerres : les prévenir, les contrôler, les désamorcer*. Ce texte fait état d'une multitude de moyens pour prévenir et régler pacifiquement les conflits. Il s'inspire de multiples recommandations concrètes faites par des organisations pour la paix lors des conflits en ex-Yougoslavie, particulièrement au Kosovo, en Somalie et en Irak. Voir aussi le site du Centre de ressources sur la non-violence : [Hwww.nonviolence.ca](http://www.nonviolence.ca)H

²¹ Coalition pour les droits des femmes en situation de conflit [Hwww.coalitiondroitsdesfemmes.org](http://www.coalitiondroitsdesfemmes.org)H

²² S'inspirer de la campagne réalisée en 1984 au Québec *Un F-18 pour la paix*.

²³ Marche mondiale des femmes : www.marchemondialesdesfemmes.org